

Compte Rendu du Conseil Municipal du 09 juin 2017 à 20 heures

Membres présents : Bernard MEISS, Marc DEVES, David MARIJON, Elianne BERNIN, Mehdi PASCAL, Pierre CHARBONNIER, Yann DUBUIS, Juliette LAFFONT, Arnaud MISSET et Amélie MOYON.

Procuration de Maryse CARPENTIER donnée à Juliette LAFFONT.

1- Désignation d'un délégué suppléant pour le SEBA suite à démission de Mehdi PASCAL : Marc DEVES élu à l'unanimité.

2- Convention licence IV avec le nouveau gérant du commerce
Convention entre la Mairie et la SAS Comptoir du Sandron adoptée à l'unanimité dans les mêmes termes que précédemment

3- Autorisation de signature du bail commerce Adopté à l'unanimité.

4- Achat terrain CELLIER Dominique parcelle B 2597.
Achat de la totalité de la parcelle pour 12 000 euros. Adopté à l'unanimité.

5- Subvention Région ancienne mairie.
Coût estimé des travaux 160 000 euros HT.
Demande d'une participation de 25% à la Région. Adoptée à 10 voix sur 11 et 1 abstention.

6- Communauté de communes du bassin d'Aubenas : demande subventions logement GIRARD et salle polyvalente action territoire à énergie positive.

- Remplacement des lampes de la salle polyvalente dans le cadre du TEPOS pour 1924 euros.
Subvention demandée pour 80% répartie entre le SDE et la Communauté de communes du bassin d'Aubenas. Adopté à l'unanimité.

- Pour le logement communal GIRARD,
Subventions demandées à la Communauté de communes du bassin d'Aubenas 25 % (661,50 €) pour le changement des menuiseries (2 646,00 € HT).
Subvention demandée 40 % (1 055,90 €) dans le cadre de la mobilité réduite pour la réfection de la salle de bain (2 639,75 € HT). Adopté à l'unanimité.

7- Communauté de communes du bassin d'Aubenas : transfert de compétence relative aux zones d'activités économiques communales au 1^{er} janvier 2017.
Adopté à 9 voix sur 11 et 2 abstentions.

8- Intervenant musique à l'école pour 2017-2018 :
- 15 séances de 1 heure prévue pour la classe des grands, soit 720 euros.
- 15 séances d'une ½ heure prévue pour la classe des petits, soit 360 euros.
Adopté à l'unanimité.

9- Questions diverses :
- Circulation de motos et quads sur divers chemins de la commune.
- Compte rendu du conseil d'école du 08 juin 2017.

Fin du conseil 21 heures 20.

Vu le Maire